

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

Le jeudi vingt-neuf juin deux mil vingt-trois, le Conseil Communautaire s'est réuni à la Salle du Casino de SARREBOURG, sous la présidence de Monsieur Roland KLEIN, Président, à la suite de la convocation adressée le 03/02/2023, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

M-R APPEL, M. BACHET, J. BARTOLIK, F. BAUMANN, G. BAZARD, F. BECK, N. BERBER, D. BERGER, R. BIER, H. BLONDLOT, G. BURGER, M-V BUSCHEL, A. CHABOT, A. CANFEUR, J-L CHAIGNEAU, C. CHRISTOPHE, E. DENNY, G. FIXARIS, M. FROELICHER, C. GASSER, D. GEORGES, R. GILLIOT, M. HENRY, P. HERRSCHER, K. HERZOG, J. HICK, A. JEANDEL, J-L HUBER, J-P JULLY, H. KAMALSKI, F. KLEIN, P. KLEIN, M. KLEINE, E. KREKELS, F. KLOCK, D. LERCH, G. LEYENDECKER, D. LOUTRE, A. LITTNER, D. MARCHAL, R. MARCHAL, C. MARTIN, A. MARTY, J-M MAZERAND, Z. MIZIULA, L. MOALLIC, L. MOORS, B. PANIZZI, M. PELTRE, B. PIATKOWSKI, N. PIERRARD, M. POIROT, J-J REIBEL, J-L RONDOT, R. RUDEAU, M. SCHIBY, S. SCHITTLY, B. SIMON, P. SINTEFF, P. SORNETTE, A. STAUB, C. THIRY, R. UNTERNEHR, J-M WAGENHEIM, S. WARNERY, J. WEBER, B. WEINLING

Délégués titulaires excusés :

S. ERMANN, M-F BECKER, J-Y SCHAFF

Délégués titulaires non excusés :

E. RIEHL, B. JENIE, A. GENIN, M. BARTEL, B. JACQUES, C. ERHARD, C. SIMERMAN, F. GAUTHIER, P. MICHEL, B. HELLUY, J-L NISSE, F. BECKER, C. ETIENNE, R. BOUR, C. ARGANT, H. MORQUE, N. MANGIN, C. BOUDINET, E. HOLTZCHERER, A. UNTEREINER, F. MATHIS, C. BENTZ, F. DI FILIPPO, V. FAURE, C. HENRY, F. KUHN, C. VIERLING, C. ZIEGER, M. ANDRE, B. KRAUSE

Délégués suppléants :

D. BAUMGARTEN, J-C SANDONATO

Procurations :

P. MARTIN à D. BERGER, S. HOLTZINGER à G. BURGER, R. ASSEL à M. PELTRE, K. COLLINGRO à M-R APPEL, L BOUDHANE à B. PANIZZI, S. HORNSPERGER à N. PIERRARD

Secrétaire de séance :

D. GEORGES

Le Président procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

FINANCES

- 2023-80 Tarif redevance assainissement 2023 (abroge la délibération n° 2023-54)
- 2023-81 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2024
- 2023-82 Fonds de concours touristique aux communes – Avenant de prolongation de la convention
- 2023-83 Taxe de séjour – Tarif 2024
- 2023-84 Subvention aux associations – Juin 2023
- 2023-85 Budget Assainissement Collectif 2023 – Décision modificative de crédits n° 1

ENVIRONNEMENT

- 2023-86 ARCHYPEL – Création d'un écosystème hydrogène vert et local
- 2023-87 Généralisation de la mise en œuvre du dispositif savoir rouler à vélo aux élèves du cycle 2 du territoire

PATRIMOINE

- 2023-88 Mise en conformité du système d'assainissement – Commune de SCHNECKENBUSCH – Achat de terrain
- 2023-89 Zone ARTISAN - Cession SCI COMSCHO
- 2023-90 Zone Ariane 2 - Cession WAHL
- 2023-91 Création piste cyclable – FENETRANGE – Achat de terrains pour cause d'utilité publique

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 2023-92 Appel à programmes « Territoires cyclables »
- 2023-93 Servitudes de passage ENEDIS sur la piste cyclable de Troisfontaines
- 2023-94 Servitudes de passage ENEDIS sur la piste cyclable de Lorquin

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 2023-95 Pensionnat de FENETRANGE – Convention de groupement de commande et concours de maîtrise d'œuvre
- 2023-96 Bata – Création d'un atelier laine – Demande de financement
- 2023-97 Bata –Avenant 3 à la convention EPFGE

COHESION SOCIALE

- 2023-98 Contrat Local de Santé – Adoption du document final
- 2023-99 Relais petite enfance / Lieu d'accueil enfant parent – Acquisition d'un plateau à aménager

COMMANDE PUBLIQUE

- 2023-100 Fourniture et acheminement d'électricité et prestations associées sur le territoire de la Moselle dans le cadre d'un groupement de commande

RESSOURCES HUMAINES

- 2023-101 Modification du tableau des effectifs – Juin 2023

Motions :

- EPSOLOR
- Bouteilles plastiques

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

De nouvelles modalités sont applicables aux modalités d'envoi des convocations, à la rédaction du procès-verbal et aux secrétaires de séance des organes délibérants, à savoir :

- Le même Secrétaire de Séance ne peut être désigné de façon récurrente ;
- Le procès-verbal de séance doit être signé par le Président de l'Assemblée et le Secrétaire de Séance ;
- Les délibérations sont signées pas le Président et le Secrétaire de Séance.

Est désigné Secrétaire de Séance : Monsieur D. GEORGES

Une minute de silence a été respectée en hommage à Monsieur Gérard FLEURENCE décédé le 13 juin dernier

DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT et en vertu de la délibération du 12/01/2017, Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire des décisions prises par délégation, à savoir :

80	Objet	Entreprise	Montant HT	Date	Service
14	Attribution marché mission SPS Berthelming-Romelfing	DEKRA	2 694,00 €	23/05/2023	Assainissement
15	Attribution marché contrôles extérieurs Berthelming Romelfing	INERA	69 635,00 €	23/05/2023	Assainissement
16	Attribution marché étude photovoltaïque	COHERENCE ENERGIES	44 907,50 €	24/05/2023	Assainissement
17	Attribution marché ITV	INERA GRAND EST	48 750,00 €	25/05/2023	Assainissement
18	Sous-traitance SPIE LOT 2 Gosselming Assainissement Bettborn Gosselming	SPIE S/Traitant COLAS	19 940,00 €	02/06/2023	Assainissement
19	Attribution marché acquisition 10 véhicules à faible émission de Co2	OBLINGER LORRAINE	Lot 1 : 18 903,60 € Lot 2 : 50 725,90 €	09/06/2023	Développement Durable

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Les Délégués Communautaires sont appelés à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 11/05/2022.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité ledit procès-verbal.